

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE D'ARGELÈS-GAZOST

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Locales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, le **07 mars 2013 à 21h00**.

Affiché, le 1^{er} mars 2013

Le Maire,

Signé

Francis CAZENAVETTE

ORDRE DU JOUR

Question n° 01 : Finances : DOB

Question n° 02 : Motion pour le maintien des boutiques TER dans le département

Question n° 03 : Thermes – durée d’amortissement des biens

Question n° 04 : Thermes – ouverture par anticipation de crédits d’investissement

Question n° 05 : Thermes - frais de déplacement du personnel thermal et thermoludique

Question n° 06 : Thermes – tarifs de l’institut

Question n° 07 : Ressources Humaines – Consultation par le CDG 65 du contrat d’assurance risques statutaires

Question n°08 : ONF – Bilan 2012/ Programme d’actions 2013

Décisions du Maire : assurances - emprunts

Questions diverses